

Engagement DMD France :

Global Compact

Madame, Monsieur,

DMD France a élaboré et consolidé sa démarche RSE depuis de nombreuses années et via de nombreuses actions et améliorations. Cette démarche a été concrétisée en 2018 par notre adhésion au Global Compact des Nations Unies.

En effet, DMD France se retrouve totalement à travers les 10 piliers du Global Compact, valeurs communes à notre entreprise, dynamisant et rythmant notre quotidien et présents dans notre charte RSE (voir ci-joint) :

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme. Principe que nous appliquons bien sûr dans toutes nos filiales en France comme à l'étranger ;
- Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme ;
- Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. Nous mettons un point d'honneur à développer ce point dans notre entreprise avec des élections d'organismes de représentations et la mise en place d'un véritable dialogue social entre nos collaborateurs et la Direction ;
- Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants quelque soit le pays ;
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi pour des notions de religion, de genre, d'âge, de couleur de peau, de nationalité et tout autre forme de discrimination ;
- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement. DMD France applique sur ses sites un recyclage important et fort de toutes les matières possibles (verre, carton, papier, plastique, films plastiques, piles, cartouches d'imprimante etc...) et a aussi privilégié l'installation de panneaux solaires sur ses toitures afin de créer de l'énergie renouvelable;
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement via la transformation de nos systèmes électriques en matériel LED afin de limiter les consommations mais aussi en sensibilisant nos collaborateurs à l'environnement ;
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-evin afin de permettre une concurrence normale et saine basée sur les qualités concrètes des entreprises.

Pour terminer, nous sommes fiers d'avoir mis en œuvre un environnement social très favorable au sein de nos entreprises mais aussi de matériel ergonomique pour nos collaborateurs. En effet, nous avons mis en place postes de travail ergonomiques pour nos manutentionnaires. De plus, nous avons équipés tous nos employés de bureau de matériel ergonomique car nous sommes persuadés que le bien-être au travail est capital et indissociable de la réussite de DMD France.

Nous nous engageons avec fierté à renouveler notre engagement au Global Compact des Nations Unies en 2022-2023 et aux valeurs que cet organisme représente et véhicule.

Madame, monsieur, nous vous transmettons nos sincères salutations,

Genay, le 02/09/2022
Erick Jacquet-Francillon
Président Directeur Général

D.M.D. FRANCE
Z.I. LYON NORD
150 rue Jacquard
69727 GENAY CEDEX
Tél. 04 72 08 13 13
Fax 04 72 08 13 34

